



ÉCOLE DE LA GENDARMERIE NATIONALE AMBOSITRA

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

MODULE : AGENT DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Avril 2023

AVANT - PROPOS

Le présent Manuel de l'Instructeur est conçu pour servir de guide aux instructeurs des Élèves - Gendarmes en formation à l'École de la Gendarmerie Nationale Ambositra (EGNA). Sa conception s'est basée sur la considération des acquis de la Direction de l'Instruction de l'EGNA, forte de ses dix années d'enseignement de la Lutte Contre la Corruption sous l'encadrement du BIANCO Fianarantsoa, mais également sur les nouvelles orientations d'actualisation édictées par la Direction de l'Éducation et de la Prévention en vue d'une meilleure conformité aux normes requises. Il se décline en :

- **Bref aperçu du module** : qui présente les objectifs, le contenu, la durée et le résumé du Plan de Session du module.
- **Plan de session (progression pédagogique)** : qui décrit le contenu et les principales étapes de la formation, les ressources appropriées nécessaires.
- **Modalités pédagogiques** : qui proposent les activités prêtes-à-utiliser, et guident sur l'utilisation de diverses approches interactives pour transmettre le contenu de chaque thématique.

RÉSUMÉ DU MODULE

Le module « **Agent de Lutte Contre la Corruption** » consiste à doter aux élèves gendarmes des outils leur permettant de contribuer efficacement à la LCC dans leur futur domaine d'activité. La formation intègre des thématiques multidimensionnelles tel que la prévention de la corruption, l'éducation et la sensibilisation, et l'application de la loi.

Objectif

Former des Gendarmes acteurs à part entière de la lutte contre la corruption tout au long de leurs carrières.

Contenus

SESSION 1. Éducation (Inculquer aux élèves les valeurs leur incitant à lutter efficacement contre la corruption)

- Partie 1. Initiation à la LCC
- Partie 2. Comportements à adopter
- Partie 3. Dénonciation

SESSION 2. Prévention (Faire approprier aux élèves les outils de prévention de la corruption)

- Partie 1. Détection des risques
- Partie 2. Mise en place de dispositifs anti-corruption

SESSION 3. Application de la loi (Transmettre aux élèves les compétences en matière d'application de la loi anti-corruption)

- Partie 1. Connaissance du cadre juridique
- Partie 2. Connaissance des infractions de corruption
- Partie 3. Renforcement des acquis en matière d'investigation sur des cas de corruption
- Partie 4. Collaboration avec les autres entités

Durée

La formation s'étale sur 05 jours, soit 20 heures au total.

Besoins en équipements

- Vidéoprojecteur et ordinateur
- Tableau flip chart, flip chart
- Kit d'analyse de risque de corruption
- Kit de formation (memento de Police Judiciaire, décret sur le service, affiche, brochure loi, dépliants...)

PRÉSENTATION SOMMAIRE DU MODULE

| Thème | Temps suggéré (minutes) |
|--|-------------------------|
| SESSION 1. EDUCATION (INCULQUER AUX ELEVES - GENDARMES LES VALEURS LEUR INCITANT A LUTTER CONTRE LA CORRUPTION) | |
| Partie 1. Initiation à la LCC <ol style="list-style-type: none"> 1. Définition de la corruption 2. Formes et manifestations de corruption les plus courantes 3. Méfaits de la corruption 4. Rôles des Gendarmes en matière de LCC | 180 |
| Partie 2. Comportements à adopter <ol style="list-style-type: none"> 1. Valeurs anti-corruption 2. Normes de comportement anti-corruption 3. Civisme et citoyenneté 4. Culture de dénonciation | 240 |
| Partie 3. Dénonciation <ol style="list-style-type: none"> 1. Contenu requis des doléances 2. Mode de saisine 3. Circuit de traitement des doléances / Système de dénonciation | 120 |
| SESSION 2. PREVENTION (FAIRE APPROPRIER AUX ELEVES - GENDARMES LES OUTILS DE PREVENTION DE LA CORRUPTION) | |
| Partie 1. Détection des risques dans l'exercice de la fonction <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des risques 2. Évaluation des risques 3. Recommandations des mesures préventives | 120 |
| Partie 2. Mise en place de dispositifs anti-corruption <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des besoins / des dispositifs anti-corruption 2. Mise en place et évaluation de l'efficacité des dispositifs anti-corruption | 120 |
| SESSION 3. APPLICATION DE LA LOI (TRANSMETTRE AUX ELEVES - GENDARMES LES COMPETENCES EN MATIERE D'APPLICATION DE LA LOI ANTI-CORRUPTION) | |
| Partie 1. Connaissance du cadre normatif et juridique <ol style="list-style-type: none"> 1. Conventions internationales 2. Stratégie nationale de lutte contre la corruption 3. Loi anti-corruption 4. Déclaration de patrimoine | 30 |
| Partie 2. Connaissance des infractions de corruption <ol style="list-style-type: none"> 1. Étude de cas pratique 2. Différentes formes de corruption | 300 |
| Partie 3. Renforcement des acquis en matière d'investigation sur des cas de corruption <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification de l'infraction 2. Recherche des preuves 3. Audition | 60 |

| | |
|--|-----|
| 4. Dressage PV | |
| 5. Transmission des dossiers aux autorités compétentes | |
| 6. Déferrement | |
| Partie 4. Collaboration avec les autres entités | |
| 1. Liste des entités concernées | 30 |
| 2. Les différentes formes de collaboration | |
| Total | 20h |

PLAN DE SESSION (Progression pédagogique)

SESSION 1. Éducation (540)

OBJECTIF GLOBAL : INCULQUER AUX ELEVES – GENDARMES LES VALEURS LEUR INCITANT A LUTTER CONTRE LA CORRUPTION¹

Partie 1. Initiation à la LCC (180)

Objectif : Impliquer les Élèves – Gendarmes dans la LCC

| METHODE/OUTIL DE TRANSFERT | RESSOURCES (PROJECTION/SUPPORT) | DUREE (mn) |
|--|---|------------|
| <p><i>Définition de la corruption</i> En brainstorming : que pensent les participants à propos de la « corruption »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de support visuel - Approche participative - Recadrage | Vidéoprojecteur Ordinateur Slide Tableau mou Cartonnette Marqueur | 30 |
| <p><i>Formes et manifestations de la corruption les plus courantes</i> En travail de groupe en se basant sur des études de cas</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 groupes de 6 personnes (10 mn) - Donner aux Élèves – Gendarmes 20 mn pour la préparation de leur exposé - 5 mn de présentation et échanges par groupe (25 mn) - Synthèse par l'instructeur (20 mn) | Flip chart Tableau flip chart Tableau blanc Marqueur Vidéoprojecteur Ordinateur Slide | 75 |
| <p><i>Méfaits de la corruption</i> (Administratif, Socio-économique, Politique, Individuel / Humain, culturel, Environnemental, ...) Exposé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répartition des Élèves – Gendarmes en groupe suivant des thématiques données par l'instructeur : 5 groupes de 6 personnes – Préparation en dehors des heures de cours - Les Elèves Gendarmes présentent les résultats des recherches suivies d'échanges : 06 mn par groupe (02 groupes) - Synthèse par l'instructeur (30 mn) | Flip chart Tableau flip chart Tableau blanc Marqueur Vidéoprojecteur Ordinateur Slide | 60 |
| <p><i>Rôles des Gendarmes en matière de LCC</i></p> | Vidéoprojecteur | 15 |

¹ Éduquer et sensibiliser afin de développer un soutien à la lutte contre la corruption et de parvenir au changement positif de comportement et de pratiques

| | | |
|---|---------------------|--|
| Exposé de l'instructeur suivi d'un échange entre les Élèves – Gendarmes et l'instructeur. | Ordinateur Slide | |
|---|---------------------|--|

Partie 2. Comportements à adopter (240 mn)

Objectifs : Faire adopter des comportements favorables à la LCC

| METHODE/OUTIL DE TRANSFERT | RESSOURCES (PROJECTION/SUPPORT) | DUREE (mn) |
|--|---|---------------|
| <p><i>Valeurs anti-corruption</i> En brainstorming :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'instructeur demande aux Élèves – Gendarmes les valeurs anti-corruption à partir des enjeux et méfaits de la corruption traitée dans la partie précédente. <p>L'instructeur complète et explique les valeurs données par les Élèves – Gendarmes Les 10 valeurs anti-corruption sont les suivantes : Intégrité, efficacité, probité, confidentialité, transparence, objectivité, conformité à la loi, honnêteté, dignité, impartialité.</p> | <p>Tableau flip chart Flip chart Marqueur Vidéoprojecteur Ordinateur Slide</p> | 40 |
| <p><i>Normes de comportement anti-corruption</i> <i>a) Code de Déontologie de l'Administration et de Bonne Conduite des Agents de l'État et Code de conduite du personnel de la GN</i> Se fait en trois étapes : i) exposé par l'instructeur, ii) participation des Élèves – Gendarmes, et iii) visite d'une unité territoriale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposé par l'instructeur : l'instructeur expose aux Élèves – Gendarmes le code de déontologie et de bonne conduite et le code de conduite du personnel de la GN - L'instructeur demande aux Élèves – Gendarmes de citer des cas concrets à partir de l'exposé - Visite au sein d'une Unité de la GN pour observation de l'application du code de déontologie et de bonne conduite et du code de conduite de la GN, dont principalement : la ponctualité, la neutralité, la transparence, la relation avec les usagers, la légalité, l'esprit d'équipe... <p><i>b) Éthique et intégrité professionnelle</i></p> | <p>Tableau flip chart Flip chart Marqueur Vidéoprojecteur Ordinateur Slide Photos</p> | 130 |

| | | |
|--|--|-----------|
| <p>Se fait en deux étapes : i) rapportage de la visite de l'unité territoriale et ii) exposé par l'instructeur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Élèves – Gendarmes présenteront les résultats de l'observation lors de la visite de l'unité, suivi d'un échange. - L'instructeur procédera par la suite à un exposé sur l'éthique et intégrité professionnelle. | | |
| <p><i>Civisme et citoyenneté</i> Échange entre l'instructeur et les Élèves – Gendarmes L'instructeur utilise des supports visuels pour initier la discussion.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'instructeur projette un support vidéo : exemple de cas constaté (localement ou à l'étranger) ; - Séance d'échange avec les Élèves – Gendarmes ; - Synthèse et recadrage par l'instructeur. | <p>Tableau flip chart Flip chart Marqueur Vidéoprojecteur Ordinateur Slide Affiche</p> | <p>40</p> |
| <p><i>Culture de dénonciation</i> Échange entre l'instructeur et les Élèves – Gendarmes. A l'aide de supports, l'instructeur sensibilise les Élèves – Gendarmes pour l'adoption d'une culture de dénonciation (au-delà du refus).</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'instructeur fait un exposé sur la nécessité de dénoncer ; - Séance d'échange avec les Élèves – Gendarmes ; - Synthèse et recadrage par l'instructeur. | <p>Tableau flip chart Flip chart Marqueur Vidéoprojecteur Ordinateur Slide Affiche</p> | <p>30</p> |

Partie 3. Dénonciation (120 mn)

Objectifs : Informer les Élèves – Gendarmes sur le mécanisme de dénonciation

| METHODE/OUTIL DE TRANSFERT | RESSOURCES (PROJECTION/SUPPORT) | DUREE (mn) |
|--|---|------------|
| <p><i>Contenu requis des doléances</i> Travaux dirigés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'instructeur met à disposition des Élèves – Gendarmes des cas à étudier ; - Les Élèves – Gendarmes analysent les cas et formulent leur dénonciation ; - Recadrage par l'instructeur. | Tableau flip chart Flip chart Marqueur Vidéoprojecteur Ordinateur Slide Affiche | 60 |
| <p><i>Mode de saisine du BIANCO et de l'OLCCTD (voie postale, mail, téléphone, et surtout i-toroka...)</i> Se fait en jeux de rôle avec recadrage de l'instructeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Téléphone - Lettre - Déposition directe - Plateforme de dénonciation anonyme et sécurisée : i-toroka | Vidéoprojecteur Ordinateur Slide Affiche Téléphone Boîte à doléance | 30 |
| <p><i>Circuit simplifié des doléances au niveau du BIANCO et de l'OLCCTD</i> A titre informatif, exposé de l'instructeur avec l'utilisation de différents supports (slide, affiche...).</p> | Vidéoprojecteur Ordinateur Slide Affiche | 30 |

SESSION 2. Prévention (240 mn)

Objectifs : Faire approprier aux Élèves – Gendarmes les outils de prévention de la corruption

Partie 1. Détection des risques (160)

Objectifs : Familiariser les Élèves – Gendarmes aux outils d'analyse de risques de corruption

| METHODE/OUTIL DE TRANSFERT | RESSOURCES (PROJECTION/SUPPORT) | DUREE (mn) |
|---|---|------------|
| <p><i>Identification des risques</i> Exposé par l'instructeur suivi de travail de groupe.</p> <p>a) L'instructeur présente les modes d'identification des risques de corruption.</p> <p>b) Les Élèves – Gendarmes font des travaux de groupe pour l'application à partir de l'exposé de l'instructeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Élèves – Gendarmes sont repartis en | Tableau mou + valise ZOP Tableau flip chart Flip chart Ordinateur Vidéoprojecteur | 65 |

| | | |
|--|--|----|
| <p>5 groupes de 6 personnes (5 mn)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner aux Élèves – Gendarmes 20 mn pour la préparation de leur exposé - 5 mn de présentation et échanges par groupe (25 mn) - Synthèse par l'instructeur (15 mn) | | |
| <p><i>Evaluation des risques</i> Exposé par l'instructeur suivi de travail de groupe.</p> <p>a) L'instructeur présente les modes d'analyse et d'évaluation des risques de corruption.</p> <p>b) Les Élèves – Gendarmes font des travaux de groupe pour l'application à partir de l'exposé de l'instructeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Élèves – Gendarmes sont repartis en 5 groupes de 6 personnes (5 mn) - Donner aux Élèves – Gendarmes 15 mn pour la préparation de leur exposé - 5 mn de présentation et échanges par groupe (25 mn) - Synthèse par l'instructeur (5 mn) | <p>Tableau mou + valise ZOP</p> <p>Tableau</p> <p>Flip chart</p> <p>Ordinateur</p> <p>Vidéoprojecteur</p> | 60 |
| <p><i>Recommandations des mesures préventives</i> Travaux de recherche des mesures préventives par les Élèves – Gendarmes, sur la base de l'identification et l'évaluation des risques de corruption.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Élèves – Gendarmes sont repartis en 5 groupes de 6 personnes (5 mn) - Les Élèves – Gendarmes présentent les résultats des travaux de recherche (5 mn de présentation et d'échange par groupe soit 25 mn) - Synthèse par l'instructeur (5 mn) | <p>Tableau mou + valise ZOP</p> <p>Tableau flip chart</p> <p>Flip chart</p> <p>Ordinateur</p> <p>Vidéoprojecteur</p> | 35 |

Partie 2. Mise en place de dispositifs anti-corruption (80)

Objectifs : Responsabiliser les Élèves – Gendarmes sur la mise en place et l'évaluation des dispositifs anti-corruption

| METHODE/OUTIL DE TRANSFERT | RESSOURCES (PROJECTION/SUPPORT) | DUREE (mn) |
|--|---|------------|
| <p><i>Identification des besoins / des dispositifs anti-corruption</i> En brainstorming, les Élèves – Gendarmes partageront leurs connaissances en matière de dispositifs anti-corruption.</p> | <p>Tableau mou et valise ZOP</p> <p>Tableau flip chart</p> <p>Flip chart</p> <p>Ordinateur</p> <p>Vidéoprojecteur</p> | 20 |

| | | |
|---|--|----|
| Par la suite, l'instructeur fait un exposé, suivi d'un échange avec les Élèves – Gendarmes. | | |
| <p><i>Mise en place et évaluation de l'efficacité des dispositifs anti-corruption</i></p> <p>Se fait moyennant une descente sur terrain auprès de bureau administratif (Unité de GN). L'instructeur oriente les Élèves – Gendarmes dans la préparation des travaux de descente : identification des cibles, élaboration des outils (fiche de recensement, questionnaire / guide...) (15 min).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement des dispositifs anti-corruption mise en place, auprès de l'administration ; - Sondage auprès des usagers et du personnel de l'administration concernée ; - Présentation des résultats et émissions de recommandation. La présentation se fait par groupe, suivi d'échange avec les autres participants (en classe) (50 min) ; - Synthèse par l'instructeur (5 min). | Tableau mou et valise ZOP Tableau flip chart Flip chart Ordinateur Vidéoprojecteur | 60 |

SESSION 3. Application de la loi (420 mn)

Objectif : Transmettre aux Élèves – Gendarmes les compétences en matière d'application de la loi anti-corruption

Partie 1. Connaissance du cadre normatif et juridique (50 mn)

Objectifs : Faire connaître aux Élèves – Gendarmes le cadre normatif et juridique

| METHODE/OUTIL DE TRANSFERT | RESSOURCES (PROJECTION/SUPPORT) | DUREE (mn) |
|---|--|-----------------------|
| <p><i>Conventions internationales</i></p> <p>Exposé par l'instructeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention UN - Convention Union Africaine - Protocole de la SADC <p>Echange d'éclaircissement avec les Élèves – Gendarmes</p> | Ordinateur Vidéoprojecteur Slide Textes législatifs et réglementaires | 10 |
| <p><i>Stratégie nationale de lutte contre la corruption</i></p> <p>Exposé par l'instructeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SNLCC (Stratégie Nationale LCC) - PILCC (Politique Interne LCC) | Ordinateur Vidéoprojecteur Slide Textes législatifs et réglementaires | 10 |

| | | |
|--|---|----|
| Echange d'éclaircissement avec les Élèves - Gendarmes. | | |
| <i>Loi anti-corruption</i> Exposé par l'instructeur : <ul style="list-style-type: none"> - Ordonnance 2019-015 - Loi 2016-020 - Loi 2021-015 - Loi 2017-013 - Décret 2004-983 Echange d'éclaircissement avec les Élèves - Gendarmes | Ordinateur Vidéoprojecteur Slide Textes législatifs et réglementaires | 30 |

Partie 2. Connaissance des infractions de corruption (220 mn)

Objectifs : Faire connaître aux Élèves - Gendarmes les infractions de corruption

| METHODE/OUTIL DE TRANSFERT | RESSOURCES (PROJECTION/SUPPORT) | DUREE (mn) |
|---|--|---------------|
| <i>Etude de cas pratique</i> Se fait en jeu de rôles : <ul style="list-style-type: none"> - Les Élèves - Gendarmes sont repartis en 5 groupes de 6 personnes (5 min) ; - L'instructeur met à disposition de chaque groupe des cas suspectés de corruption à étudier (10 min) ; - L'instructeur accorde un temps de préparation de la simulation (30 min) ; - Les Élèves - Gendarmes font une simulation devant l'instructeur et leurs pairs (5 min par groupe, soit 25 min) ; - Recadrage par l'instructeur (10 min). | Ordinateur Vidéoprojecteur Slide Textes législatifs et réglementaires Affiche Brochure | 80 |
| <i>Différentes formes de corruption</i> Exposé de l'instructeur, suivi de discussion. Les différentes formes de corruption suivant la loi 2016-020. | Ordinateur Vidéoprojecteur Slide Textes législatifs et réglementaires Affiche Brochure | 140 |

Partie 3. Renforcement des acquis en matière de technique d'investigation sur des cas de corruption (110)

Objectifs : Renforcer les acquis des Élèves - Gendarmes en matière d'investigation sur des cas de corruption.

| METHODE/OUTIL DE TRANSFERT | RESSOURCES (PROJECTION/SUPPORT) | DUREE (mn) |
|---|---|---------------|
| <p><i>Traitement d'un fait soupçonné de corruption</i> L'instructeur fait un exposé expliquant les procédures de traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de l'infraction - Recherche des preuves : perquisition, fouille, réquisition... - Audition / Interrogatoire - Dressage PV (enquête préliminaire, flagrant délit) - Confrontation si nécessaire <p>Par la suite, l'instructeur soumet des études de cas à traiter par les Élèves - Gendarmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Élèves - Gendarmes sont repartis en 5 groupes de 6 personnes (5 min) ; - L'instructeur met à disposition de chaque groupe des cas (10 min) ; - L'instructeur accorde un temps de préparation (30 min) ; - Les Elèves Gendarmes présentent les résultats du travail de groupe devant l'instructeur et les autres Élèves - Gendarmes (5 min par groupe, soit 25 min) ; - Recadrage par l'instructeur (10 min). | <p>Ordinateur Vidéoprojecteur Slide Textes législatifs et réglementaires Manuel de procédure (investigation et opération)</p> | 80 |
| <p><i>Soumission des dossiers traités</i> Se fait par exposé de l'instructeur expliquant la procédure de soumission de dossiers traités, suivi d'un échange :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmission des dossiers aux autorités compétentes - Déferrement : (procédure, mesure) | <p>Ordinateur Vidéoprojecteur Slide Textes législatifs et réglementaires Manuel de procédure (investigation et opération)</p> | 30 |

Partie 4. Collaboration avec les autres entités (45 mn)

Objectifs : Faire connaître aux Élèves - Gendarmes les formes de collaboration avec les différentes entités impliquées dans l'application de la loi.

| METHODE/OUTIL DE TRANSFERT | RESSOURCES (PROJECTION/SUPPORT) | DUREE (mn) |
|---|--|---------------|
| <p><i>Liste des entités concernées</i> Se fait en brainstorming :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Élèves - Gendarmes partageront leurs points de vue | <p>Tableau mou et valise ZOP Tableau flip chart Flip chart</p> | 15 |

| | | |
|---|---|----|
| - Recadrage par l'instructeur | Marqueur Ordinateur Vidéoprojecteur | |
| <i>Les différentes formes de collaboration</i> Se fait par exposé de l'instructeur sur les formes de collaboration, suivi de précision sur les formes concrètes de collaboration. | Tableau mou et valise ZOP Tableau flip chart Flip chart Marqueur Ordinateur Vidéoprojecteur | 25 |

Le Général de division Estelin BOTOU,
Commandant des Écoles et formations de la Gendarmerie nationale.

